



Communiqué de presse

Dégradations liées à la sécheresse : la mairie collecte les constats de dégradations

Certaines habitations peuvent avoir subi des dommages liés à la sécheresse qui sévit depuis de nombreux mois. Tous les Marennais victimes de ces dommages (fissures notamment) peuvent en informer la mairie afin que la commune sollicite auprès de la Préfecture une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Contact presse :
Adrien Gobbo
06 48 35 60 12
communication@marennes.fr